



Loire
Atlantique

La participation citoyenne en Loire-Atlantique

Les engagements du Département

La participation citoyenne en Loire-Atlantique

Le Département de Loire-Atlantique pratique, depuis plusieurs années, la collaboration et l'association des publics (notamment les associations et les partenaires) sur certains projets départementaux.

La collectivité souhaite aujourd'hui intensifier cette culture de la participation, afin de développer significativement l'association des habitant.e.s de Loire-Atlantique aux prises de décisions départementales qui les concernent.

En effet, on constate aujourd'hui que de nombreuses personnes restent à l'écart des décisions publiques et que les citoyen.ne.s manifestent une plus grande exigence voire méfiance vis-à-vis des femmes et hommes politiques. Parallèlement, les moyens de communication permettent d'être mieux informé et de s'impliquer différemment dans la vie publique. Il apparaît incontournable de se donner les moyens de penser autrement les réponses collectives.

Si la démocratie représentative demeure garante de l'intérêt général, elle peut s'enrichir de démarches de participation citoyenne et ce pour deux objectifs principaux :

- Pour permettre une meilleure gestion publique, en améliorant et modernisant les politiques publiques,
- Pour rapprocher les citoyen.ne.s des élu.e.s et redynamiser le fonctionnement démocratique.

Parallèlement, la capacité d'agir des habitant.e.s participant.e.s, et le lien social s'en trouvera renforcé.

Afin de faciliter cette évolution pour la collectivité et pour permettre aux citoyen.ne.s de s'impliquer davantage dans la construction des politiques publiques, l'exécutif départemental a souhaité mettre en place **un socle d'engagements**, à partir duquel les démarches de participation citoyenne vont pouvoir se déployer. Ce socle a été réfléchi et construit avec les élu.e.s départementaux.ale.s. Son processus d'écriture participe lui-même à la volonté d'acculturation de l'ensemble des acteurs de la collectivité et des citoyen.ne.s de Loire-Atlantique.

Ce document présente **un ensemble de principes fondamentaux** qui définissent la démarche de participation citoyenne du Département de Loire-Atlantique. Il en précise le cadre, le rôle, les missions. Il symbolise également l'engagement pris par les élu.e.s et l'institution auprès des citoyen.ne.s afin de développer et de valoriser la participation citoyenne.

Qu'est-ce que la participation citoyenne en Loire-Atlantique ?

Les démarches de participation citoyenne mises en place par le Département de Loire-Atlantique visent à permettre aux citoyen.ne.s de venir éclairer et enrichir les décisions prises au cours de la construction des politiques publiques. Elles contribuent à améliorer la gestion des actions du Département.

- La participation citoyenne concerne l'ensemble des politiques publiques départementales.
- Elle se décline dans tous les temps des politiques publiques (en conception, en déploiement, en évaluation).
- La participation citoyenne s'articule autour de différents niveaux de participation :
 - **L'information**, claire, accessible et objective, permet à chacun de comprendre les enjeux et les décisions pour développer sa participation.
 - **La consultation** invite les citoyen.ne.s et les acteur.rice.s à émettre un avis ou une question sur un projet ou une politique publique donné.
 - **La concertation** donne lieu à la mise en débat d'un sujet ou d'une problématique, où les citoyen.ne.s, les élu.e.s et les acteur.rice.s échangent leurs arguments et leurs points de vue.
 - **La co-construction** est un temps d'élaboration collective d'un projet, de sa définition à son lancement.
 - **La co-décision** où les élu.e.s et les citoyen.ne.s s'associent dans une prise de décision.
- Elle concerne à la fois les projets locaux et les projets globaux, opérationnels comme stratégiques.
- La participation citoyenne et ses différentes démarches veillent à tisser du lien social, construire du collectif.

Les rôles des différents acteurs de la participation citoyenne ?

La participation citoyenne ne peut réussir à atteindre ses objectifs que si les rôles et les responsabilités de chacun.e sont clairement définis.

- Les citoyen.ne.s, habitant.e.s et usagers du Département donnent leur avis, émettent et débattent des propositions qui peuvent enrichir et améliorer l'action du Département.
- Les élu.e.s décident des orientations finales à donner aux politiques publiques, tout en veillant au respect de l'intérêt général.
- Les agents conçoivent et animent, aux côtés des élu.e.s, les temps de participation et mettent en œuvre les politiques publiques qui ont été co-construites.

Les engagements du Département

En amont du projet

La participation citoyenne au cœur de l'action départementale

La question de la mise en place de démarches de participation citoyenne et de ses modalités sera posée pour chaque projet. Un temps d'échanges y sera dédié entre les élu.e.s et les services concernés en comité de suivi du projet.

Quand une démarche de participation citoyenne est prévue, cet échange vise à :

- définir le degré d'association des citoyen.ne.s au sein de la démarche de participation et sa finalité (information, consultation, concertation, co-construction, co-décision).
- mettre en regard la méthodologie de participation envisagée et les moyens à disposition (moyens humains, temporels, matériels).
- décider de la co-construction de certaines modalités de la participation avec les citoyen.ne.s, pour le projet concerné.
- Tout processus de participation reste ouvert à modification pour s'adapter aux nouveaux besoins qui pourraient apparaître au cours de la participation (modalités de rencontres, public mobilisé, animation proposée).

Si une démarche de participation citoyenne n'est pas retenue, le Département peut expliquer, auprès des publics, les raisons pour lesquelles une démarche participative n'est pas proposée.

Au cours du projet

La recherche de la diversité des participant.e.s

De nouveaux publics contributeurs doivent être associés à la construction des politiques publiques pour se permettre d'innover et de décaler le regard ou l'action.

- Une démarche participative va chercher la parole des habitant.e.s, au-delà des arguments proposés par les publics déjà constitués et sollicités (associations, groupes d'intérêt). Une attention particulière est portée aux publics ne participant pas spontanément.
- Elle mélange les points de vue des spécialistes à ceux des non-experts, dont le vécu vient enrichir le processus de participation.
- Cette recherche permanente de la diversité doit permettre à toutes les actrices et à tous les acteurs de la participation de s'ouvrir au débat.
- L'utilisation de modes de participation divers et accessibles, notamment par les outils numériques, doit permettre de faire émerger la pluralité des contributions.

La valorisation de la participation citoyenne du quotidien

La participation citoyenne s'ouvre à des formats de contribution du quotidien pour prendre en compte les participations de toutes les citoyennes et de tous les citoyens participant.e.s.

- Les outils de la participation citoyenne peuvent aussi s'inscrire dans la vie de tous les jours des habitant.e.s, hors des temps organisés et prévus de participation citoyenne (sous la forme de micro-trottoirs, enquêtes informelles, boîtes à idées,...).
- La participation citoyenne du quotidien s'ouvre au décalage et à l'inattendu, en captant et prenant en compte des attentes et des avis que l'on ne cherchait pas en premier lieu (recueil des contributions par les agents d'accueil, sur les réseaux sociaux,...).
- Les contributions collectées en dehors des grands temps de participation sont étudiées et considérées au même titre que celles découlant d'une démarche impulsée par le Département.

Le suivi et la prise en compte transparente des contributions

Le Département informe sans parti pris et prend en compte les contributions des citoyen.ne.s.

- Le Département rend publiques les propositions issues des processus de participation citoyenne qu'il met en place, dans une recherche de traçabilité de la décision publique.
- Les contributions de l'ensemble des participant.e.s sont étudiées et les décisions concernant leur mise en œuvre dans la conception et l'amélioration des politiques publiques sont expliquées.
- Un principe de stricte égalité est appliqué dans l'appréciation des contributions.

À la fin du projet

L'évaluation de l'action publique

L'évaluation de l'action publique s'ouvre aux contributions et aux recommandations des citoyen.ne.s et des parties constituées de la société civile (associations, secteur privé...).

- L'évaluation participative mesure la portée d'une politique publique et évalue les moyens mis en œuvre au sein d'une politique publique, au regard des résultats produits par cette dernière.
- Elle est une action de transparence et de rendre compte. En plus de contribuer à la planification et à la réalisation des politiques publiques, elle est un temps d'information des publics sur l'action du Département.

L'évaluation des modes de participation

Les démarches de participation citoyenne instituées par le Département donnent systématiquement lieu à une évaluation.

- Elle permet de documenter les démarches de participation citoyenne en capitalisant sur les écueils et en valorisant les bonnes pratiques.
- L'évaluation de la participation citoyenne permet de faire vivre ce socle d'engagements, selon les nouvelles modalités de participation identifiées comme pertinentes.

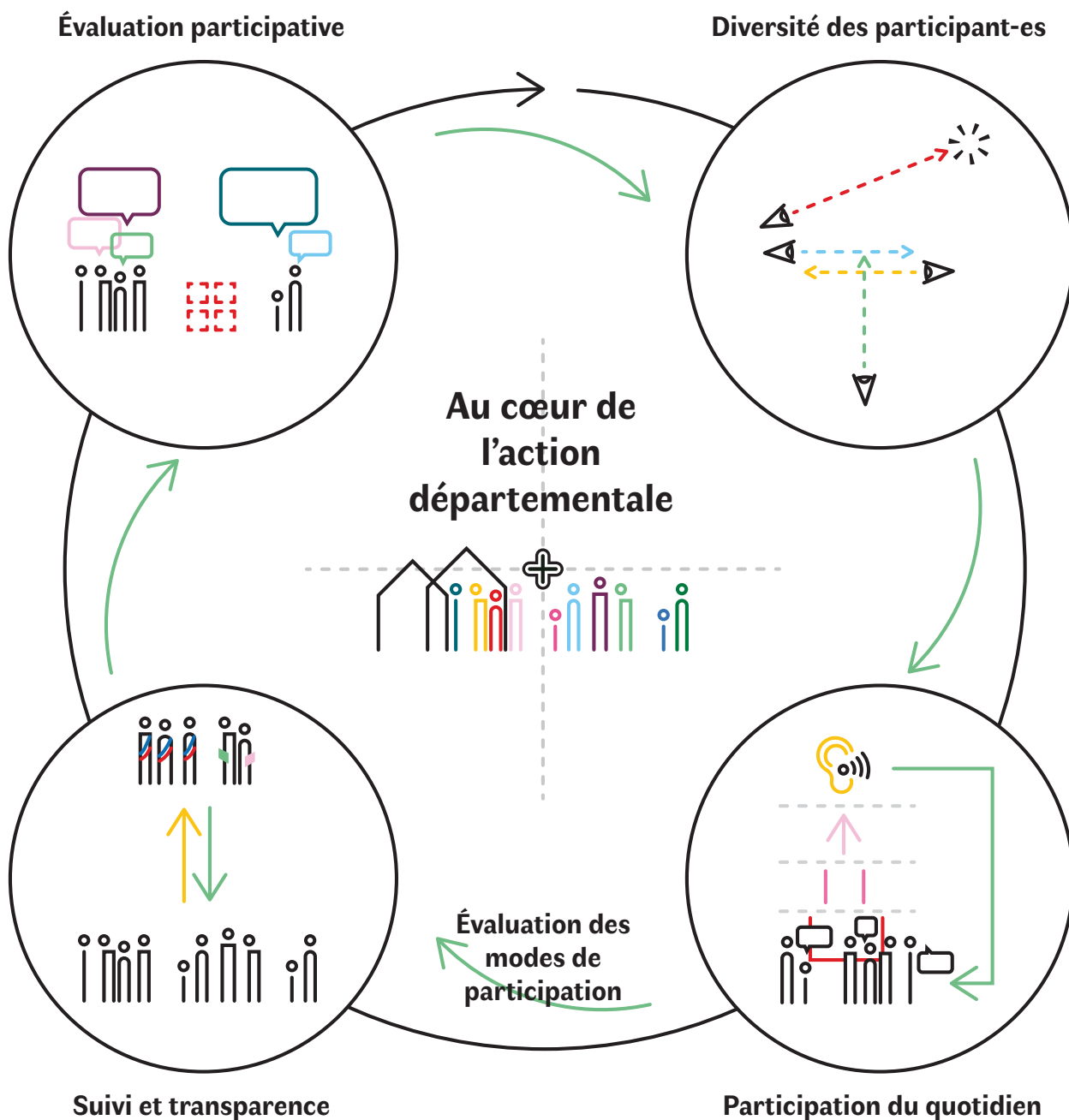
La vie de ces engagements

Ce document fixe les engagements du Département de Loire-Atlantique en matière de participation citoyenne et a vocation à évoluer avec la société. Son adaptation se fera toujours dans la perspective de faciliter l'implication des citoyen.ne.s dans la construction et la gestion des politiques publiques.

Le Département révisera régulièrement ces engagements afin de s'assurer qu'ils sont toujours pertinents et pourra les enrichir avec de nouveaux principes d'action. À ce titre, des démarches de participation pourront être menées pour l'évaluation et l'amélioration de ces engagements.

Enfin, ce document se veut être un socle stable et ouvert sur lequel la participation citoyenne se construira en Loire-Atlantique. Les engagements de ce document serviront de bases et de cadres à la conception de méthodes et d'outils de participation adaptés aux enjeux et aux spécificités du Département de Loire-Atlantique.

La participation citoyenne en Loire-Atlantique





Département de Loire-Atlantique
Direction vie citoyenne
Mission participation citoyenne et usages numériques
3 quai Ceineray – CS 94109 – 44041 Nantes Cedex 1
Courriel : participation.citoyenne@loire-atlantique.fr
Site internet : loire-atlantique.fr